



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT N°01/AWNR-ACN KYAGHANDA/2026

Copper Intelligence et ses partenaires impliqués dans le projet “ Butembo Copper/Gold ” sont invités à garantir la transparence, la redevabilité et le respect des droits des communautés locales de Bashu, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu)

African Women for Natural Resources (AWNR), organisation féministe de la société civile œuvrant dans le secteur des ressources naturelles en République démocratique du Congo (RDC), suit avec une attention particulière l'évolution de l'accord RDC–USA ayant conduit, en février 2026, à [l'acquisition de la licence cuprifère de Butembo par la société américaine Copper Intelligence, en](#) vue de la conduite des activités d'exploration du projet « Butembo Copper/Gold », dans la chefferie de Bashu au Nord-Kivu.

Le 1er juillet 2026 à New York, [Copper Intelligence](#) a annoncé lors d'une communication le rapport des résultats encourageants issus des travaux d'exploration du projet Butembo Copper/Gold ». Le forage de découverte (BCDD001) a révélé une minéralisation de cuivre de 7,55 m depuis la surface à une teneur moyenne d'environ 5,96 % et le forage d'extension (BCDD002), réalisé sur 100 m le long de la direction, a confirmé la continuité de la minéralisation avec deux intervalles significatifs, soit 3 m à 0,24 % Cu (8–11 m) et 3 m à 1,89 % Cu (19,7–22,7 m). Ces résultats confirment la continuité du système minéralisé et mettent en évidence le fort potentiel cuprifère en RDC.

Toutefois, au-delà de ces performances techniques, AWNR exprime sa profonde préoccupation quant au respect des obligations légales et sociales qui encadrent ces activités de recherche.

À ce jour, AWNR constate un déficit manifeste de transparence et de redevabilité de la part de cette entreprise concernant la publication du Plan d'Atténuation et de Réhabilitation (PAR), pourtant exigé par l'article 50 bis du Code minier comme condition préalable à la réalisation des travaux de recherche. Cette exigence est renforcée par les articles 477 à 489 du Règlement minier, relatifs à l'organisation et à la préparation des instruments environnementaux notamment le PAR, l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et le Plan de Gestion Environnementale

Adresse : Av de la Gombe n°4746, Immeuble Prefed local 201, Kinshasa-DRC; Tel: +243810825409; Email : info@awnr.org; Site web : www.awnr.org

et Sociale (PGES), lesquels imposent la divulgation des informations pertinentes ainsi que la participation effective des parties prenantes, y compris les communautés susceptibles d'être affectées par les activités minières en raison de leurs impacts socio-environnementaux.

Cependant, les informations recueillies par AWRN auprès des communautés locales, par l'intermédiaire de l'Association Culturelle Nande (ACN) Kyaghanda, organisation communautaire de base œuvrant en RDC, qui est engagée dans la défense des intérêts des communautés locales et se préoccupe également de cette situation, révèlent que le lancement des travaux d'exploration dans le cadre du projet d'exploitation du cuivre de Butembo n'a été précédé d'aucune consultation des communautés concernées. En outre, aucune publication relative au PAR, telle que recommandée par la législation minière congolaise, n'a été retrouvée sur le site officiel de l'entreprise. Cette situation soulève de sérieuses préoccupations quant au respect des principes de transparence.

Face à cette situation, AWRN et ACN Kyaghanda appellent la société américaine Copper Intelligence impliquée dans le projet Butembo Copper/Gold à faire preuve de transparence, de redevabilité et de respect de la législation congolaise. Les deux organisations l'exhortent à publier les documents environnementaux requis par la loi, à engager un dialogue constructif avec les communautés concernées à travers des consultations et à garantir une information complète, accessible et continue tout au long des différentes phases de leurs activités.

Elles invitent également le Ministère des Mines, ses services techniques et les autorités provinciales du Nord-Kivu à assurer l'application stricte des dispositions du Code minier et de son règlement, en renforçant les dispositifs d'encadrement, de suivi, de contrôle et de sanction afin de garantir l'effectivité des obligations sociétales de l'entreprise américaine Copper Intelligence, d'améliorer l'impact de ses activités sur la communauté de Bashu et de consolider une gouvernance fondée sur l'inclusion, la transparence et la redevabilité.

Fait à Kinshasa, le 08 juillet 2026

Pour les Organisations Signataires

Pour AWRN

Mme KAMALA MURUMBA Johanna
Directrice pays
+243810825409
Jkamala@awnr.org

Pour ACN KYAGHANDA

Pr KASEREKA MWANAWAVENE Roger
Représentant Kinshasa
+243992210680
Roykasmwana@gmail.com

Adresse : Av de la Gombe n°4746, Immeuble Prefed local 201, Kinshasa-DRC; Tel: +243810825409; Email : info@awnr.org; Site web : www.awnr.org